

TAXE D'AMENAGEMENT 2022

Pour ce calcul, prendre la somme totale de la surface de plancher en m² de l'intérieur des murs nus dont le plafond est supérieur à 1m80, garage compris (il compte en surface plancher uniquement pour le calcul de la T.A.).

-> indice 2022 applicable = 820

-> taux des différentes taxes = 6,7%

Attention les 100 premiers mètres carrés ont un dégrèvement de 50% (on paye moitié moins cher). A partir du 101m² à plus vous payerez les 100% de la taxe selon le calcul indiqué.

Premier exemple une maison qui fait 100 mètres carrés:

Mètres carrés multiplié par indice = $100 \times 820 = 82000$

Résultat divisé par deux car dégrèvement de 50% = $82000/2 = 41000$

Multiplier le résultat par le taux des taxes = $41000 \times 6,7\% = 2747$ euros à payer

Deuxième exemple une maison qui fait 120 mètres carrés:

On prend le résultat des 100 premiers mètres carrés auquel on va ajouter le calcul pour les 20m² restants.

$20 \times 820 = 16400 \times 6,7\% = 1098.8$ euros à rajouter au premier calcul, donc:

$2747 + 1098.8 = 3845.8$ euros à payer pour 120m²

.....

Dans le cas de Mr XY : 136,50 (maison) + 20 (garage) = 156,20m² de surface de plancher.

Calcul :

$100\text{m}^2 \times 820 = 82000$

$82000/2 = 41000 \times 6,7\% = 2747\text{€}$

+

$56,20 \times 820 = 46084 \times 6,7\% = 3087.63\text{€}$

$= 2747 + 3087.63 = 5834.63\text{€}$